



AVIS PUBLIC CONSULTATION PUBLIQUE

Aux personnes intéressées par le projet de Règlement suivant :

Premier projet du règlement 18-2026 : Règlement relatif à l'occupation et l'entretien des bâtiments

AVIS PUBLIC EST DONNÉ DE CE QUI SUIVIT :

Lors de sa séance du 14 juillet 2026, le conseil a adopté le projet de règlement numéro 18-2026 ci-haut mentionné.

L'objet de ce règlement est d'établir des normes uniformes et complètes relatives à l'occupation et à l'entretien de certains immeubles situés sur son territoire afin d'en assurer la sécurité, la salubrité et la durabilité ;

Une assemblée publique de consultation aura lieu le **mercredi 29 juillet 2026 à 18h30**, à la salle du conseil de l'hôtel de Ville située au 201, rue Principale, La Sarre (Québec) J9Z 1Y3.

Ce projet de règlement contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire.

L'objet de cette assemblée est d'expliquer les principaux éléments de ce projet de règlement et de recevoir les commentaires et suggestions des participants.

Ce projet de règlement peut être consulté à l'hôtel de Ville durant les heures normales de bureau.

Les personnes et organismes désirant s'exprimer ou se faire entendre à l'égard de ce projet de règlement sont les bienvenus.

Donné à La Sarre, le 16 juillet 2026

Karolane P. Paquin
Greffière